

encore restreintes, dont disposent les pays libres pour assurer le maintien de la sécurité mondiale.

Un autre problème qui s'est posé dès la première tentative d'organiser la sécurité collective à grande échelle consiste à trouver un mode d'association qui assurerait une direction satisfaisante tout en laissant aux pays qui fournissent des forces militaires le sentiment bien net de leur participation. Le même problème s'est présenté dans le cas de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord. Le Canada, tout comme ses alliés, a vraiment à cœur d'y trouver une solution. Le domaine de nos intérêts à l'étranger et l'étendue de nos engagements militaires se développent presque à vue d'œil depuis quelques mois, et un tel état de choses ne peut pas se produire sans engendrer quelque malaise. Ce malaise ne se dissipera et la participation du Canada n'atteindra sa plénitude que si les Canadiens ont la conviction que la part qu'ils prennent aux décisions capitales dont l'adoption s'impose est proportionnée à l'importance de leur contribution. Or il doit en être ainsi pour de nombreux autres pays. A la vérité, c'est une condition à laquelle tous les pays qui, à l'instar du mien, ont volontairement et sincèrement accepté la direction des États-Unis, attachent une très grande importance.

Est-il tâche plus difficile que celle de mener une coalition de nations amies mais libres, qui sont convenues de certains buts, mais qui ne s'entendent pas toujours sur la façon de les atteindre? Ainsi que l'histoire nous l'enseigne, l'art de conduire une coalition en temps de guerre est déjà bien difficile; il l'est encore davantage en temps de paix quand l'absence de danger extérieur grossit l'importance des petits conflits d'intérêts et de prestige entre les divers alliés. Mais là où il devient le plus difficile, c'est à une époque de « paix partielle », — ou si vous le préférez, de « fausse paix », — comme à l'heure actuelle, où la sécurité est réellement menacée, mais où le consentement à l'effort et au sacrifice qui accompagne toute organisation militaire totale en vue de la survivance ne peut être maintenu qu'au prix de grands efforts. Le problème se complique de la nécessité de fonder notre association sur le principe de l'égalité souveraineté des États, qu'il est parfois difficile de concilier avec l'inégalité de la puissance et de la responsabilité des États en cause. Pour accorder la réalité à la théorie, il nous faudra à tous de la modération, du discernement et de la tolérance, sans compter une vue des choses qui dépasse nos frontières nationales.

M. Acheson a très heureusement résumé cette question lorsqu'il a dit le 29 juin, à Washington, que « la sphère des responsabilités où s'exerce notre action comporte des intérêts beaucoup plus vastes que ceux qui nous sont propres . . . » Les Canadiens restent persuadés que ces responsabilités et un pareil mode d'association librement acceptée prendront avec le temps de plus en plus de consistance. Animés de cette confiance, ils continueront de concourir à l'établissement d'un monde pacifique où la liberté ne courra aucun danger.

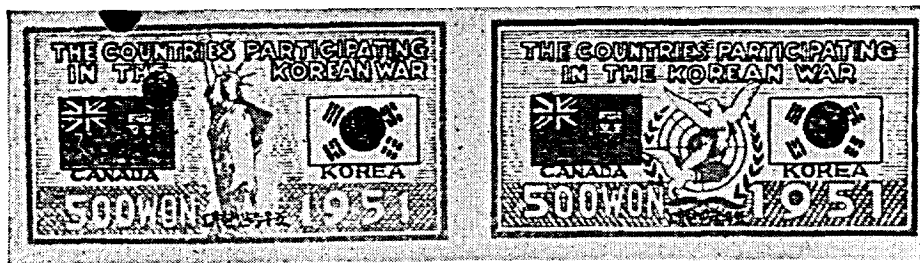


Photo: Défense nationale

TIMBRES CORÉENS EN L'HONNEUR DU CANADA

La République de Corée a émis une série de deux timbres destinés à honorer le Canada en tant que membre du groupe des dix-neuf pays qui ont envoyé des forces armées en Corée pour combattre l'agression communiste. Créés par Park Moon Cho, de la Section postale coréenne, l'un de ces timbres de 500 wons est bleu clair, couleur des Nations Unies qui symbolise le ciel, tandis que l'autre qui est vert pastel représente les fruits de la terre.